



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°25

Réunion de bureau du 12 juin 2020

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MM. Claude CASTROFLORIO - Roger ATTALI - Laurent CAPPATTI - Julien NUCERA - Alexandre MARY - Youssef SIAD -

---

Excusés : MM. Jacques THAON- Sébastien CHILOTTI

---

Début de la séance : 19h00

Le Président se réjouit de pouvoir à nouveau souhaiter la bienvenue aux membres du bureau, la dernière réunion en présentiel ayant eu lieu le 12 mars 2020, ainsi qu'à MM. GRAGLIA Joffré et PARGUER Yves membres de la CDA.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N° 24 du 12 mars 2020.

### **1 – CORRESPONDANCE :**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE :**

Le 11 Juin 2020, réunion d'un collège de la CDA, consulté afin de finaliser les classements des arbitres de District et composé de MM. ERMANI Gilles, ATTALI Roger, HOENIG William, COLOMBO Claude, GRAGLIA Joffré et CHILOTTI Sébastien. Décision prise par PV distinct.

Le président aborde le déroulement des tests QCM dématérialisés des D1 et D2 mis en place suite aux mesures de non rassemblement de plus de dix personnes liées au Covid-19, et avec le concours de notre informaticien régional, Simon AMZALLAG qu'il remercie au passage, et qui se sont déroulés le samedi 6 juin 2020 avec la participation de 42 éléments, deux ayant été reçu en présentiel au District le 10/06/2020.

La CDA se réjouit des excellents résultats de nos arbitres fédéraux et plus particulièrement la promotion Arbitre Fédérale Féminine 1 de Mme CATANIA Justine qui évoluera en D1 féminine et la promotion Arbitre Fédéral 2 de M. VERNICE Mathieu, qui à 26 ans rejoint la Ligue 2.

La CDA salue la saison plus qu'encourageante de M. TALEB Ahmed qui pour sa première saison en F3 (National) se classe déjà en catégorie A.

Louis LUNGERI pour sa première saison à la fédération (F4) obtient une remarquable 2<sup>ème</sup> place.

Belle performance de Laurent CONIGLIO, à la porte de la Ligue 1 en sa qualité d'arbitre assistant F2.

En futsal 1 Victor BERG-AUDIC (2<sup>ème</sup>) poursuit son remarquable parcours d'international et Fadil DARRAZ pour son arrivée en futsal FU2 obtient une cinquième place encourageante.

Les 12 et 13 Septembre se déroulera un stage de recyclage des formateurs initiateurs de notre district au CREPS d'Antibes.

La CDA prend acte du retour dans notre district de MM. ASSO Romain, et LECOT Franck, tous deux classés arbitres D1.

Le président évoque la mise en place des formations des candidats à l'arbitrage à venir en collaboration étroite avec IR2F Méditerranée qui sera chargé des inscriptions futures.

### **3 – DEPARTEMENT CONTROLES**

Néant.

### **4 – DEPARTEMENT DESIGNATIONS :**

Néant.

### **Fin de séance : 21h30**

Le Président de la CDA :  
Gilles ERMANI

Les Secrétaires :  
Laurent CAPPATTI  
Alexandre MARY